V I.

INSTITU

Enregistré conform
huit cent soixant
Bureau du Minist

ANNUAIRE

DE

VILLE-MARIE

ORIGINE, UTILITÉ ET PROGRÈS

DES

INSTITUTIONS CATHOLIQUES DE MONTREAL.

PREMIÈRE PARTIE.



La croix est l'étendard de la civilisation,
CHATEAUBRIAND.

MONTRÉAL: 1863-1877.

RESPECTUEUSEMENT DÉDIÉ

A

SA GRANDEUR MONSEIGNEUR L'ILLUSTRISSIME ET RÉVÉRENTISSIME

IGNACE BOURGET,

ARCHEVÊQUE DE MARCIANOPOLIS,

2me ÉVÊQUE DE MONTRÉAL,

PAR

L'AUTEUR.

1840, 7 décembre, 6 h. P. M.—Arrivée à Ville Marie de l'Ill. et Rév. Chs.-Aug.-Marie-Joseph, Comte de Forbin-Janson, évêque de Nancy et de Toul, primat de Lorraine.

—12 décembre.—Lettre pastorale de Mgr. Ign. Bourget, pour l'ouverture d'une retraite prêchée par Mgr de Nancy, qui a commencé le lendemain, à 3 h. P. M. La clôture eut lieu le 21 janvier 1841, à 3 h. P. M.

1841, 3 mai.—Départ de Mgr. Ign. Bourget, évêque de Montréal, pour son premier voyage en Europe, accompagné de M. Michel Power, (évêque à son retour) et de M. J. O. Paré, *chan.* Retour, le 23 septembre 1841.

1844.—Etablissement, par le Séminaire, d'un bureau de charité, au No. 61 rue St. Laurent, ouvert tous les jours, de 9 h. à 11 h. A.M.

—Mgr. de Nancy souscrit $400 pour le rap. des exilés.

1846, 27 septembre.—Second voyage de Mgr. Bourget en Europe, accompagné de M. Jos. Baile, S.S., et de M. P. A. Pinsoneault, S.S., (évêque en 1856), du R. P. Léonard, O.M.I., et de M. Alexandre Trudeau, eccl., (ordonné en 1847). Retour le 27 mai 1847.

1847, 8 août.—Décès de Mlle. Agnès McDonald, du typhus, qu'elle avait contracté à l'asile des orphelins émigrés, où elle a veillé pendant plusieurs nuits les malades ; elle n'était âgée que de vingt ans.

1849, 3 juin.—Don de $4000 par M. O'Brien, pour bâtir un hospice pour les enfants irlandais, sur un terrain de 100 pds. de front sur la rue Dorchester, et 175 pds. de prof. donné par la fabrique de Montréal.

1854, 23 octobre.—Départ de Mgr. l'évêque de Montréal, (pour son troisième voyage en Europe), pour assister, à la prière de Mgr. Turgeon, arch. de Québec, à la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception.—Sa Grandeur était accompagnée de M. Chs. Laroque, (évêque en 1866) et de M. L. D. Charland. Retour le 29 juillet 1856.

1859, 10 septembre.—Bénédiction d'une maison d'école au village St. Jean-Baptiste.

—20 octobre.—Le vent emporte la couverture de la tour de l'église du Côteau St. Louis.

1860, 26 février.—Grande démonstration pour le Pape,

par la société St. Jean-Baptiste, à l'église paroissiale, sous la présidence de Mgr. Ign. Bourget; 12 à 15000 personnes y assistaient.

1862, 19 mars.—Départ de Mgr l'évêque de Montréal, (pour son quatrième voyage en Europe), pour assister à la canonisation des 23 martyrs japonais et du B. Michel des Saints, qui eut lieu le 8 juin; sa grandeur était accompagnée de M. J.J. Vinet et de M. Jos. Desautels; retour 7 août 1862.

1863, 29 octobre, jeudi soir.—Solennelle démonstration à la grande salle du Palais de Cristal à l'occasion du 64ème anniversaire de la naissance de sa grandeur Mgr Ign Bourget, évêque de Montréal, (aujourd'hui archevêque de Marcianopolis).

1864, 1 février.— Ouverture d'une souscription pour procurer un beau portrait de Mgr. de Montréal. (*)

—12 juin.—Mandement de Mgr. de Montréal, pour la troisième année séculaire de la fondation des congrégations de la Sainte Vierge, à l'occasion du trois centième anniversaire de l'établissement d'une première congrégation, en l'honneur de la B. Vierge Marie, par Jean Léoni Flammingue, S. J., à Rome, en 1563. En 1694, Saint Joseph fut élu premier préfet et second patron de la congrégation. Une fut établie à Paris, 1580, à laquelle fut agrégée St. François de Salles; à Québec, en 1657, et à Montréal en 1692, à l'église des RR. PP. Jésuites, et transférée depuis à la chapelle des Récollets, rue Notre-Dame.

—Vers 1709, avait eu lieu la bénédiction et la pose de la première pierre de cette ancienne chapelle, en présence de M. le marquis de Vaudreuil, gouverneur. La première pierre fut bénite par M. de Belmont, ancien supérieur du Séminaire, et posée par M. le baron de Longueuil, major de Montréal, M. Thomas de Joncaire, interprête du Roi, était alors préfet de la congrégation.

—22 mai.—Bénédiction de la première pierre du Gesù, à Montréal. La première messe y fut célébrée, le 3 décembre 1865, par M. le grand vicaire Truteau.

(*) 1864, 2 février.—On a commencé à sonner l'heure du midi, au moyen du télégraphe électr. aux églises Notre-Dame, St. Jacques.

1868, 19 février.—Départ pour Rome, du premier détachement des Zouaves Pontificaux Canadiens au nombre de 139.

1869, 20 janvier.—Départ de Mgr Ign. Bourget, (pour son cinquième voyage en Europe,) pour le concile du Vatican, à Rome, accompagné de M. Thomas I. Pepin et de M. Is. Gravel, Mgr. revint le 9 août 1870.

—17 octobre.—Entrée triomphale, à Montréal, des reliques de St. Zénon et de ses 10,203 compagnons martyrs.

1870, 28 août.—Bénédiction de la première pierre de la Cathédrale de Montréal, par Mgr Ign. Bourget.

1872, octobre.—Fête des noces d'or de Mgr. Ign. Bourget, pour le 50ème anniversaire de son épiscopat.

1873, 1 mai.—Sacre, au Gesù, de Mgr. Charles Edouard Fabre, par Mgr. Taschereau, archevêque de Québec, assisté de N.N. S.S. Laflèche et Pinsonneault.

Mgr. Fabre, co-adjuteur de l'évêque de Montréal, remplaça, le 8 septembre 1876, Mgr. Ignace Bourget qui avait résigné avec le titre d'archevêque de *Marcianopolis, in partibus infidelium.*

1875, 8 mai.—Arrivée à Montréal des 1ères. Carmélites déchaussées, réforme de Ste. Thérèse, sur la demande de Sa Grandeur Mgr. Bourget, évêque de Montréal.

Elles se logèrent à leur arrivée chez les Sœurs hospitalières de St. Joseph, (Hôtel-Dieu), et se rendirent à leur petit monastère d'Hochelaga, le 6 juin suivant, et furent clôturées le même jour.

Les religieuses, venues de Reims, France, se nommaient :

1. La Rev. Mère Séraphine du divin Cœur de Jésus, née Adélaïde Lucas, *prieure actuelle.*
2 La Mère Marie de St. Jean-Baptiste, née Zoé Frédérick, *sous-prieure.*
3. La Sœur Béatrice de l'Immaculée Conception, née Lucie Léger.
4. La Sr. Aimée du St. Sauveur, née Amélie Peltier.
5. La Sœur Marie Angèle de l'Eucharistie, née Hermine Hiernard.

6. La Sœur Espérance de St. Rémi, née Françoise Eon, *tourière.*

La 1ère novice canadienne, Sœur Marie de St. Joseph, née Déliska Desmarchais, entra le 7 Nov. 1875.

La seconde, Sœur Marie de la Trinité, née Emélie Hubert, entra le 7 décembre 1875.

Deux autres ont pris l'habit le 16 déc. 1876, et trois encore, le recevront vers la fin de mai prochain (1)

1876, 4 octobre—Fête des noces d'or de M. Jos Baile, sup. du Séminaire de Ville Marie, ord. le 1er oct. 1826.

STATISTIQUE DE L'EGLISE PAROISSIALE NOTRE DAME. 1830-77

	pieds.
Longueur de l'édifice en dehors, y compris la tour	260
Longueur de l'édifice, en dehors,.........	230
Longueur de l'édifice, en dedans,........................	215
Largeur de l'édifice, les tours comprises, en dehors	133
Largeur de l'édifice, au centre, en dehors,............	133
Largeur de l'édifice, en dedans,............	117
Hauteur du portail,..	115
Hauteur des tours,...	215
Largeur des tours, en dehors,............................	30
Largeur des tours, en dedans	17

On monte au sommet par 25 escaliers et 285 marches.

---

(1) Avant la fondation de cette communauté, à Hochelaga, des Carmélites déchaussées ont commencé à occuper leur monastère de St. Germain de Rimouski, à la fin de janvier 1875, et furent clôturées définitivement le 12 mars de la même année.

Ces religieuses, venues de Baltimore, s'appellaient :

Rév. Mère Joseph du Cœur de Jésus, (née Mudd.)

Rév. Mère Michel de Jésus-Marie-Joseph, (née Fitzpatrick.)

Rév. Sœur Marie de l'Incarnation, (née Repig.)

1ère Supérieure : Mère St. Joseph.

2ème Supérieure : Mère Michel, qui est la prieure actuelle.

1ère novice canadienne et fondatrice : Marie Langevin, sœur de Mgr. l'évêque de Rimouski et de M. le commandeur H. L Langevin, et fille de feu Jean Langevin, mort à l'évêché de Rimouski le 22 déc., 1870, âgé de 85 ans, et de Dame Sophie Scholastique LaForce, morte à Québec, le 7 Nov. 1868, âgée de 68 ans.

Les portes ont 17 pieds de haut et 10 pds. de large; les fenêtres ont 36 pieds de haut et 10 de large; la grande croisée a 60 pds. de haut et 33 de large.
Hauteur de la voûte au pavé.......................... 90

Les nefs et les galeries renferment 1363 bancs. Elle peut contenir 15 mille personnes. Tout l'extérieur de cette église est en pierres de taille.

Les jubés sont soutenus de chaque côté par sept colonnes massives surmontées d'arceaux en relief, avec moulures et ornement à fresque. La voûte avait été peinte à fresque en formes d'angles saillants et rentrants, et d'après la manière habile dont l'ouvrage avait été exécutés, il était à peine possible de trouver de la différence avec le véritable stuc, à moins qu'on ne fût très près. Il y a huit autels : le grand au centre du chœur. Les stalles, balustres et autres ornements du chœur sont faits de noyer noir.

En 1875, on a commencé à faire à l'intérieur de l'église paroissiale, des réparations, ornements et peintures à l'huile, par souscriptions des citoyens.

—Tout le sanctuaire sera réparé et orné, comme don du Séminaire St. Sulpice.

NOTES.

1661.—M. de Maisonneuve avait chargé M. de Saint André de lever des droits seigneuriaux pour en employer les produits à la construction d'une chapelle en l'honneur de la patrone de l'île, sur la montagne de Montréal. Mais les circonstances difficiles qui survinrent immédiatement, empêchèrent de donner suite à cette mesure.

1662, 27 août.—Fondation de six messes basses, en l'honneur du saint Sacrement par Jean Aubuchon dit l'Espérance, moyennant une somme de 300 louis tournois, les premiers lundis de janvier, mars, juillet, septembre et novembre.

—6 septembre.—Fondation d'une grande messe par Mme Barbe de Boulogne, veuve de M. Louis D'Ailleboust, lieut. général, troisième gouverneur pour le

Roi en la Nouvelle France, moyennant la somme de 716 louis 10 sols, le premier jour de juin.

1666, 19 octobre.—Fondation d'une lampe devant le maître autel, par M. Souart, moyennant 125 livres de rente, fondée à perpétuité pour brûler sans cesse.

1681, 11 septembre.—Première solemnité d'un jubilé, en Canada, annoncée par lettre apostolique. Mandement de Mgr. de Laval, en date du 29 janvier 1683, qui en prescrit les exercices.

1692, 11 septembre.—Accord entre le séminaire et M. Philippe de Hautmesny, pour l'entretien de la lampe devant le saint sacrement.

1693, 13 novembre.—Fondation de deux messes pour chaque mois, par M. J. B. Migeon de Bransac, l'une le 15, en l'honneur de l'Assomption de la Ste. Vierge, l'autre, le 20, de *requiem*, autant qu'il se pourra.

1756.—Les 10 toiles, sans cadres, qui couvrent les deux longs pans du reposoir, (tableaux de la passion), ont été peints, en France, à la détrempée, en 1756.

PROCESSION DE LA FÊTF DIEU.

De 1792 à 1810, comme on craignait que les cierges ne missent le feu aux rideaux, ainsi qu'il était arrivé, on attachait au dais, au lieu de ces rideaux, deux bandes d'étoffes de soie ornées de fleurs d'or, que l'on appliquait sur le retable le long des montants du grand tableau, de manière à imiter des rideaux.

En 1811, on a recommencé à remettre les rideaux de coton, parce qu'on ne mit plus de cierges auprès. (1) Le reposoir s'est fait pendant bien des années, et jusque vers 1806, à la Basse-ville, au carrefour formé par les rues St. Paul et St. François-Xavier. Depuis ce temps, on a fait le reposoir sur la rue du St. Sacrement, à l'entrée de la rue St. Eloi, qui était très-étroite.

On a commencé, en la même année, (1811) à la demande de M. Molin, Ptre. S. S., à faire chanter pendant la procession, les sœurs de la Congrégation, les sœurs

(1) En 1800, Ignace Léonard était sacristain.

grises et les filles congréganistes. Depuis ce temps, les sœurs de la Congrégation et les sœurs grises ont continué jusqu'à l'année 1814, inclusivement, à chanter conjointement des hymnes et des psaumes. Les filles de la Congrégation, les deux premières années, chantèrent des cantiques; et en 1814, elles n'ont chanté qu'un hymne et même une partie.

En 1812, la procession alla à Bonsecours, et en 1813 aux Récollets. Il n'y avait, à cette procession, que trois ou quatre des enfants des écoles du Grand Séminaire.

En 1814, à Bonsecours, le cerémoniaire de toute la procession était M. Le Saulnier, curé; il était aidé de M. Guillon, ecclésiastique, d'un enfant de chœur pour les commissions, et de M. Martineau, maître de la grande école, lequel veillait sur les enfants de chœur; devant la croix, M. Roque, directeur du petit séminaire, prenait soin de ses écoliers et de ceux des écoles du Grand Séminaire, et marchait devant la croix; il était aidé de M. Kingseley, maître d'école. Plus bas, près de la bannière, était M. Bédard, Ptre., aidé de M. Clément, ecclésiastique, et depuis Bonsecours, d'un enfant de chœur pour les commissions.

En 1815, la procession alla aux Récollets.

Depuis 1816, on n'a accordé des chappes tuniques qu'à ceux qui savaient lire et chanter les hymnes.

En 1817, la procession alla aux Récollets. Le clergé s'arrêta, avant que d'arriver au reposoir, et le St. Sacrement passa entre les deux rangs des enfants de chœur, chappiers et portes-tuniques, comme en 1813 et peut-être en 1815. La musique était catholique, et joua alternativement avec le chant du clergé. Le seul officier commandant se tenait entre les deux rangs du clergé, pendant la marche il commandait sans éclat et sans bruit.

Les hommes de la Congrégation ont commencé en 1820 à marcher devant la croix, immédiatement après les écoliers, cependant, en 1824, ils ont marché devant ceux du Petit Séminaire. Aucune fille ni femme ne devaient porter des parasols (1814).

En 1821, la procession alla à Bonsecours.

1662—Concession pour l'église de Villemarye, du 16 aout 1662. Paul de Chomedey Gouverneur de Lisle de Montreal en La Nouvelle france et lieux qui en despendent,

Les nommés Pierre gadois, Jacques le ber Et, Charle le moyne habitants et marguilliers de La parroisse de Villemarye en la ditte Isle, nous ayant represente que des Il y a long temps les habitants du dict lieu auroient faict un fonds des deniers appartenants a leur Communautté pour bastyr Une Eglise parroïssiale audict lieu. Celle où se faict a present le sbvice diuin appartenant à Lhospital St. Joseph, nestant qu'un emprunt Ils nous requeroient de leur delliurer, pour ce subiect une place La plus convenable, pour la commodité du public pour y faire bastyr la ditte Eglise, A quoy, ayant esgard nous auons donné et conceddé donnons et conceddons aux d. marguills. une piece de terre Joignant la commune; dudict lieu, d'un coste et dautre la terre de feu nicolas Godde menuysier, d'un bout a la Concession de messienrs les prebstres de la Communautté de Montreal, dautre bout au chemin quy passe Joignant la Concession du Sr. de St. André Auecq quatre arpens de terres, Joignant Icelle, La propriété des quelles nous auions cy. devant accordees. scauoir deux arpens a defunct nicolas Coddé menuysier, un arpan a nicolas Coddé charpentier son fils, et un arpan a defunct Jean de St. père, son gendre, le tout à la charge et conditions que Les ditts marguilliers ou leurs successeurs en La ditte charge, Lorque pour le bien de la ditte parroisse, Ils prendront possession et Jouissance des dits quatre arpens de terres. Ils seront obligés den payer pour chacun arpan La somme de deux cents livres aux propriétaires d'Icelles soit des deniers appartenant a La ditte parroisse, soit des charites qui seront faittes pour ce subiect par ceulx a qui Dieu Inspirera comme aussy les ditts marguilliers seront obligés, des mesmes deniers mentionnes cy-dessus de payer aux dits propriétaires bastiments faicts Jusques a présent sur les dits quatre arpans de terres suivant lestime de gens à ce cognoissants, faict a Villemarye en la ditte Isle le seize aout mil six cents soixante deux.

(*Signé*) Paul de Chomedey,
Le Moyne, Le Ber,
p. gadoys.

TABLE ALPHABETIQUE ET STATISTIQUE

Des matières contenues dans la Première Partie de l'Annuaire de Ville-Marie, publiée de 1864 à 1877.

NECROLOGE.

1663.—Condamnation Contre Jean Leduc au prosfit de L'Eglise par Monsieur De Maisonneuve Gouvr de La foi du dix lieu.

17e Apuril 1663.

A MMonsieur Le gouverneur

Messire Gabriel Soüart prestre, Curé de la parroisse de ce lieu, et Commis par Monseigneur L'Illustrissime et Reuerendissime Euesque de petré, Vicaire apostolique de toute Letendue de la Nouvelle-France pour la maintenance des choses Ecclésiastiques en ce dt. Lieu. Et vous Represente, qu'il a eu aduis que Le nommé Jean Le Duc l'un de vos habitans, auroit Ce Jourd'hui Dimanche quinziesme Jour d'auril, Contre Lexpress Commandement de Dieu et de la sainte Eglise et sans notre permission, fait trauailler ses bœufs et charriaux scandaleusemt. et à la veüe de beaucoup de personnes, au Bled pour la Milice de cette habitation ; du quel cas commis, Je vous demande Justice, par amande et Reparation que vous Jugerez appropos.

(Signé) G. Soüart.

Il est ordonné que le nommé Jean le Duc cemparoistra demain à midy devant nous, pour estre Jugé—ce qu'il apartiendra en présence et absence.

Faict à Villemarye le seiziesme Jour d'apuril 1663.

mandons.—(Signé) Paul de Chomedey.

L'an mil six cents soixante et trois et Le dt. Jour seiziesme auril, A La requete de Mre. Gabriel Soüart, ptre. Curé de la parre. (paroisse) de Villemarie, et comis. par Monseigneur L'Illustrissime et Reuerendissime Euesque de Petré, vicaire Apostolique de toute lestendue de la Nouvelle France, pour la maintenance des Choses Ecclésiastiques en ce lieu, Desnommé en la requeste cydessus escritte, et par vertu de l'ordonnance Emannée de Mons. le gouverneur en sa Commission au bas dicelle en datte du dt. Jour xbr. (17) auril aud. an. de luy signée, Je commis au gresfe et Tabiilionnage du dt. Lieu soubsigné, Me suis Expres transporté au Domicile de Jean le Duc aussy y desnommé ou estant et parlant à sa personne Je luy ay signifié ce document fait savoir le Contenu en la dt. Requeste et Ordonnance, et donné assignation a estre et compoir. demain dix septiesme du d. mois d'Auril à L'heure de Midy pardeuant Monsieur Le gouverneur, pour Respondre aux fins contre Lui prises par la d. Requeste, et ensuite estre Jugé ce qu'il appartiendra tant en prese. quabsence, et dutout luy ay dellivré Coppie a ce qu'Il n'en prétende Cause dignorance.

(Signé) B. Basset.
Cois.

Sur La Requeste Contenue de Laustre part après auoir ouy le nommé Jean le Due, nous Lauons condempné et Condempnons En dix Liures d'admende apliquable au proffict de Leglise de ce lieu auscy despens, faisant deffence audict le Duc de Recidiues soubs plus grosse peynes et punitions.

mandons, faict à Ville marye le dix-sept apuril 1663.

(Signé) Paul de Chomedey.

Lan gbs. Lxuy Le dix huitiesme du dit Mois D'auril, A La Requeste de Messire gabriel Souart supérieur desnommé en la requeste cydessus de lautre part escritte, et par vertu du Jugement de Monsieur Le gouverneur, au bas d'Icelle avec commission et datte du xby du d. mois de luy signé, Je commis au gresfe et tabellionage susdit et ce soubsigné, Me suis expres et de Rechef transporté au Domicille du d. Jean Le Duc aussy y desnommé, ou estant et parlant a sa personne,—Je luy ay signifié ce document, fait savoir le contenu au dit Jugement a ce qu'Il aye a payer contant Entre les mains du sieur charles LeMoyne, Marguillier de la parre. de d. Villemarie expresset. de charge, La Somme de dix liures à laquelle Il a esté Condamné envers la d. paroiase par le d. Jugsment et aux despens de Justice, ce du tout luy ay dellivré Coppie à ce qu'Il n'en Ignore.

(Signé) B. Basset,
Cois.

1833—BAZAR.

Etat des sommes produites par un bazar tenu le 10 avril 1833, par les dames de la "Société Bienveillante," et de la "Société des Orphelins de Montréal," jointes par les "Dames de la Charité," au soutien de leurs institutions respectives.

		£	s	d
Table de Mme Selby		£ 203	0	0
"	Mmes Anderson et Ross	156	10	6
"	Mme Laframboise	125	8	8
"	Mmes Gates et Shaw	125	0	0
"	Mmes Bethune et Atkinson	96	4	3
"	Mme Forsyth	91	3	4
"	Mmes Monk et Ogden	90	14	3
"	La Baronne de Longueuil, rafraîchissements	51	0	0
"	Mmes Bigelow et Savage	46	0	0
Reçu à la porte		43	1	3
Produit du bazar		£1028	2	10
Les dépenses ont été de		5	15	0
Restant à distribuer		£1022	7	10

Cette somme a été distribuée comme suit :

	£	s	d
Aux "Dames de la Charité"	£ 340	16	3
A l'Asile des Orphelins	227	4	3
A la "Société Bienveillante des Dames"	454	6	4
	£1022	7	0

INCENDIES A MONTREAL.

1765, 18 mai.—Grand incendie à Montréal, presque toute la partie ouest de la ville, à partir de la rue St. Frs.-Xavier et du vieux marché, (*) en gagnant vers la plaine Ste. Anne, fut réduite en cendres. Le feu avait pris chez ce M. Levingston, à peu près là où était la demeure de M. St. George Dupré ou de M. de Lotbinière, par des cendres mises sans précaution au grenier pour l'usage d'une savonnerie ; 215 familles, la plupart canadiennes, en furent les victimes. Voici le nombre de ces familles dans chaque rue :

St. François-Xavier	54	St. Sacrement	6
St. Paul	87	St. Nicolas	1
Place du Marché	26	Ste. Anne	1
De l'Hopital	1	Faubourg Ste. Anne	10
St. Louis	15	Sœurs Grises, etc., environ	8
St. Eloi	6		

La perte fut évaluée à £87,581 ($350,220). George III donna £500 ($2000.) Le nombre des principales maisons consumées fut de 110.

1825.—Incendie de 200 maisons, au faubourg Québec.

1845, 4 Oct.—Incendie de 60 maisons au foubourg Ste. Anne.

1852.—Grand feu à Montréal, (origine près du marché St. Laurent) qui détruisit presqu'en entier les faubourgs St. Laurent, St. Jacques, St. Louis et Ste. Marie. 10,000 personnes sur le pavé.

SOMMAIRE

DE LA 12me ET DERNIÈRE LIVRAISON DU SUPPLÉMENT.

AU RELIEUR :—Les deux premières pages de cette livraison doivent se placer en tête du volume (de la 1ère partie.)

Chaque livraison se vend séparément, 25 centins, chez CHAPELEAU & LABELLE, Libraires.

Les abonnés ne payent que 12½ centins.

Les personnes qui désireraient se procurer toutes les 12 livraisons, auront droit à cette réduction.

SUPPLÉMENT.

de cette livraison
artie.)

s, chez Chapeleau

utes les 12 livrai-



